

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Monsieur l'Orateur, les membres de mon parti appuient avec enthousiasme la motion dont la Chambre est saisie et qui rend hommage à M. Raymond pour les services distingués qu'il a rendus à la Chambre des communes. Dans son rôle officiel, il a extrêmement bien servi la Chambre. Certes nous avons adopté la procédure du Parlement de Westminster, mais notre procédure et nos usages doivent être modifiés de temps à autre pour répondre à nos besoins particuliers. Pour cela, il faut savoir comprendre et interpréter, et le greffier de la Chambre des communes, M. Raymond, a montré qu'il possédait ce don à un degré remarquable. Il a fait honneur à la Chambre dans l'accomplissement de ses fonctions. Il s'est montré à la hauteur des grandes traditions du poste qu'il a occupé.

J'aimerais cependant ajouter un mot au sujet de ce qu'il a fait pour chacun d'entre nous qui avons eu l'avantage de siéger à la Chambre. Sa bonté inlassable et sa courtoisie innée en ont fait l'ami de tous les députés. C'est particulièrement vrai des nouveaux députés qui ont senti qu'ils pouvaient aller le voir n'importe quand pour bénéficier de ses conseils et de son encouragement. Probablement aucun sujet soulevé à la Chambre depuis longtemps n'a rallié un assentiment aussi unanime que cet hommage à un excellent greffier de la Chambre des communes, à un homme très généreux et très bon.

[Français]

**M. C.-A. Gauthier (Roberval):** Monsieur l'Orateur, au nom du groupe canadien-français que j'ai l'honneur de représenter à la Chambre, c'est avec une joie bien compréhensible que nous appuyons la motion du premier ministre suppléant (M. Martin) de conférer le titre de fonctionnaire honoraire de cette Chambre à un homme tel que M. Raymond, qui a consacré 18 années de sa vie à titre de greffier de la Chambre des communes.

Monsieur l'Orateur, je crois que nous, un tiers parti, et surtout un nouveau parti à la Chambre, devons une reconnaissance personnelle à M. Raymond pour l'accueil si chaleureux et si compréhensif qu'il nous a fait à l'occasion de notre première élection.

M. Raymond est toujours aussi, pour le nouveau député, le premier homme à rencontrer; c'est de lui que vient le premier accueil que nous recevons. Pour le député de seconde année, M. Raymond se fait encore un conseiller très précieux, comme c'est le cas d'ailleurs pendant toutes les années qu'un député siège en cette enceinte. M. Raymond est toujours là pour nous fournir l'encouragement nécessaire dans l'accomplissement du travail qui nous incombe.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

M. Raymond, à notre avis, a été un modèle de simplicité et de dignité dans l'accomplissement de ses fonctions. Homme d'une compétence incontestée, due à sa connaissance parfaite des deux langues, M. Raymond est le modèle parfait du fonctionnaire canadien. Par sa franchise et sa grande charité, et son impartialité surtout, il a su gagner la confiance de tous dans cette enceinte.

Je crois que, pour nous et pour ceux qui viendront, M. Raymond sera l'exemple à suivre, et nous lui souhaitons encore de longs et heureux jours. Soyez assuré, monsieur Raymond, qu'il nous fera toujours plaisir de vous rencontrer et de vous serrer la main.

• (11.20 a.m.)

[Traduction]

**M. A. B. Patterson (Fraser Valley):** Monsieur l'Orateur, en cette occasion, nous tenons à exprimer nous aussi à M. Raymond notre vive appréciation des services rendus et à lui offrir nos meilleurs vœux à la veille de sa retraite.

On a fait grand état de la serviabilité et de la bienveillance de M. Raymond envers les membres de la Chambre des communes au cours de bien des années. Depuis mon arrivée à la Chambre en 1953, j'ai certes pu apprécier ces qualités car, dans mes contacts personnels avec M. Raymond, il s'est toujours montré serviable et empressé à nous familiariser avec la Chambre, sa procédure et nos responsabilités.

C'est donc avec un vif plaisir, monsieur l'Orateur, que les membres du Crédit social appuient la résolution désignant M. Raymond comme haut fonctionnaire honoraire de la Chambre des communes ayant droit aux privilèges qui en découlent.

**L'hon. A. J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais me joindre à cet hommage parlementaire officiellement rendu au greffier de la Chambre des communes qui prend sa retraite. Je joins mes hommages à titre de leader du gouvernement à la Chambre, mais plus spécialement pour des motifs personnels. Il convient que nous reconnaissons ainsi les services discrets d'un homme dont les conseils ont tant contribué à mettre au point les pratiques et procédures de la Chambre.

Comme la plupart d'entre nous, lorsque je suis arrivé à la Chambre, j'ignorais complètement le Règlement et les coutumes, et je suis reconnaissant à M. Raymond d'avoir fait preuve d'une si grande patience et de nous avoir prodigué des conseils sages et amicaux